



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

écoles

Question écrite n° 59396

Texte de la question

Mme Françoise Imbert attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le plan « écoles numériques rurales » en faveur des communes de moins de 2 000 habitants. En effet, ce plan d'équipement de 5 000 écoles rurales a rencontré un grand succès, démontrant la volonté des communes rurales d'offrir à leurs enfants l'accès à l'école du XXI^e siècle tout en contribuant à la réduction de la fracture numérique qui pèse sur les territoires. Aussi, elle lui demande s'il est possible de dégager un bilan du dispositif mis en place, s'il est envisagé de poursuivre l'équipement des écoles, notamment celui des communes qui se sont portées candidates lors du premier plan.

Texte de la réponse

Le plan École numérique rurale (ENR) est destiné à combler le retard français dans l'équipement numérique des écoles, et en particulier les écoles rurales, par un financement conjoint État-collectivité. À travers la participation de l'État à hauteur de 10 000 par école retenue, c'est une véritable politique d'équipement (tableau numérique interactif, ordinateurs portables...) qui a été mise en place, mais aussi d'achat de ressources numériques pédagogiques et de formation des enseignants à l'usage des nouvelles technologies. Une première enveloppe de 50 M en provenance du plan de relance a pu être mobilisée lors du lancement de l'opération le 31 mars 2009. Devant le succès de l'opération dans l'ensemble des départements et compte tenu des retombées très positives pour les territoires ruraux et les collaborations mises en place à cette occasion, le ministre de l'éducation nationale a demandé au ministre chargé du plan de relance une prolongation du plan ENR pour 1 700 écoles supplémentaires. Ce redéploiement exceptionnel a été confirmé le 30 novembre 2009 et l'ensemble des partenaires académiques a reçu les autorisations d'engagement correspondant à sa dotation.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Imbert](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59396

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2009, page 9160

Réponse publiée le : 20 juillet 2010, page 8136